

Politique éthique ACOME Group

Vision



Partager une ambition

Conformément à ses valeurs – **engagement, excellence, solidarité, respect** – à son **adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, et fort du statut de SCOP de la maison mère**, ACOME Group poursuit son engagement à conduire ses activités avec intégrité,

transparence et responsabilité. Cette politique définit les principes éthiques fondamentaux qui guident les comportements et les décisions au sein du groupe.



S'engager au service d'une conduite éthique

ACOME Group vise à concilier performance durable, bien-être des collaborateurs, et intégrité dans ses pratiques. Pour relever ces défis, le Groupe s'engage à :

- Promouvoir une culture d'éthique partagée à tous les niveaux,

- Prévenir et maîtriser les risques éthiques susceptibles d'impacter nos activités et notre réputation,
- Promouvoir des relations d'affaires responsables et équitables.

Chaque collaborateur contribue à la mise en œuvre de ces engagements dans le respect des réglementations et des standards internationaux applicables.

Principes et déploiement



Nos principes éthiques fondamentaux

- **Promouvoir une culture d'éthique et de respect des droits humains** : favoriser un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux, et refuser toute forme de discrimination ou de harcèlement.

- **Agir avec intégrité dans nos pratiques d'affaires** : prévenir et interdire toute forme de corruption, de fraude ou de pratique illicite et promouvoir une conduite exemplaire.
- **Prévenir les conflits d'intérêts et maintenir l'intégrité des décisions** : anticiper, identifier, déclarer et gérer toute situation de conflits d'intérêts et assurer l'objectivité des décisions.
- **Lutter contre le blanchiment d'argent et toute forme de pratique illicite** : mettre en œuvre une diligence raisonnable adaptée aux risques, notamment dans le cadre des minéraux de conflit.
- **Promouvoir des pratiques responsables et équitables dans ses relations d'affaires** : respecter le droit de la concurrence et agir avec honnêteté envers nos partenaires, clients et fournisseurs.
- **Encourager le signalement des situations contraires à ces principes** : déployer des dispositifs d'alerte, dans un cadre sécurisé et confidentiel, et protéger les lanceurs d'alerte.



Mise en œuvre et responsabilité

La Direction Générale affirme son engagement à promouvoir et faire respecter cette politique en mobilisant le comité de direction, le management des entités d'ACOME Group et l'ensemble des collaborateurs.

Le Directeur Qualité est mandaté comme référent pour recevoir toutes alertes liées à cette politique éthique groupe.

Le Directeur RSE contribue au déploiement de la politique éthique en assurant son intégration dans la démarche RSE d'ACOME Group.

Le Directeur Qualité et le Directeur RSE contribuent à la mise en œuvre de cette politique et rendent compte des résultats lors des revues de direction, chacun dans son périmètre de responsabilité.



Frédéric Briand

Président-Directeur général



Alban Eraclas

Directeur Qualité Groupe



Jean-Marc Paret

Directeur RSE Groupe

